Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'un immeuble bâti

Version : V02

Numéro de dossier : EPFBR_202101397_01
Norme employée : AFNOR NF X46-020 (Version d'août 2017)
Date du repérage : 30/09/2024
Heure d'arrivée : 09 h 00
Date émission : 04/10/2024

Objet de la mission : La présente mission concerne le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition, conformément à l'arrêté du 26 juin 2013, de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la note de la DGT de juin 2021. L'objet de la mission est le repérage des matériaux du bâti contenant de l'amiante, en vue de la prévention du risque amiante. L'objet de ce rapport n'est pas d'optimiser les coûts de chantier, de désamiantage éventuel, d'interventions en sous-section 3 ou 4, ni de permettre le chiffrage d'une opération de travaux. La responsabilité de la société ne saurait être recherchée dans le cadre d'une telle utilisation du présent rapport.

Note : Les résultats de ce rapport ne se rapportent qu'aux parties de l'immeuble bâti pour lesquelles la mission a été confiée à l'opérateur de repérage et dans celles-ci uniquement aux éléments de la construction accessibles lors de l'intervention de l'opérateur de repérage.
Le présent document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes incluses.

Désignation du ou des immeubles bâtis

Adresse : **Les Grands Bois**
35540 LE TRONCHET

Référence cadastrale : **Non communiquée**
Périmètre de repérage :
Ensemble du bâtiment

Propriétaire

Nom : **EPF Bretagne**
Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-35207 RENNES**

Donneur d'ordre

Qualité du donneur d'ordre (*Sur déclaration de l'intéressé)* :
Propriétaire
Nom : **EPF Bretagne**
Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-35207 RENNES**

Organisme chargé de la mission

Nom : **AED Groupe**
Adresse : **4, avenue Graham Bell**
33700 MERIGNAC

Numéro SIRET : **840 795 348 00019**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité :
7627751904 / 01/07/2025

Opérateur(s) et signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	COLLET Yann	Diagnostiqueur	I.Cert	Obtention : 23/12/2019 Échéance : 22/12/2024 N° de certification : CPDI5542
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	COLLET Yann	Diagnostiqueur	I.Cert	Obtention : 23/12/2019 Échéance : 22/12/2024 N° de certification : CPDI5542

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Sommaire

A. Conditions de réalisation du repérage 2
B. Laboratoires ayant effectué des analyses 2
C. Conclusions du rapport 3
D. Résultats détaillés du repérage 4
D.1. Listes des locaux visités 4
D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante 5
D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse 7
D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante 14
D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante. 14
D.6. Zones non visitées 15
E. Annexes au rapport 16
E.1. Consignes générales de sécurité 16
E.2. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 18
E.3. Planches de repérage 19
E.4. Résultats d'analyses 26

A. Conditions de réalisation du repérage

Date du repérage : **30/09/2024**
Type de bâtiment : **Atelier**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : Aucun accompagnateur

Procédures de prélèvements utilisés :

Conformément à la norme NF X 46-020, seront appliquées les conditions de prélèvement des matériaux définis dans l'annexe C de la norme.

Programme de repérage :

Le programme de repérage est défini par l'annexe I de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

Documentation demandée :

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non

Constatations diverses :

Canalisations enterrées : Repérage sur le plan approximatif, impossible de savoir quelle longueur de conduit.
Sur le plan de masse, zone achurée en Bleu : impossible d'investigation parcelle en friche.
Bat A : Tête de cheminée : Innaccessible au 30/09/2024 du a la vegétation qui à énormément évolué lors de notre passage le 19/01/2022.
D'ailleur la Zone entre le Batiment et le Golf est devenue Innaccessible le long du Batiment du à la pousse de la végétation.

Ecart par rapport à la norme :

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'août 2017.

Ecarts par rapport aux conditions de prélèvement :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

B. Laboratoires ayant effectué des analyses

Nom	Adresse	Acc. Cofrac ou équivalent
ITGA	Centre performance Alphasis - 35760 SAINT-GREGOIRE	1-5970

C. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :**
(Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante)

Joint chassis-vitrage(A) (Après analyse en laboratoire) Localisation : Bat B - Pièce 1; Bat B - Pièce 2; Bat B - Pièce 3; Bat B - Pièce 4; Bat B - Pièce 5	**Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture(A)** (Après analyse en laboratoire) Localisation : Bat B - Toiture
Plaque plane(A) (Après analyse en laboratoire) Localisation : Parties extérieures	**Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture(A)** (Après analyse en laboratoire) Localisation : Bat A - Toiture
Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture(A) (Après analyse en laboratoire) Localisation : Bat C - Toiture	**Conduit fibres-ciment(A)** (Après analyse en laboratoire) Localisation : Parties extérieures

Il est impératif d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits amiantés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

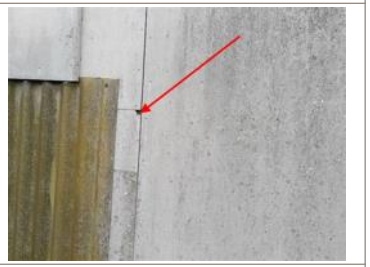
D. Résultats détaillés du repérage

D.1. Listes des locaux visités

- Bat B - Pièce 1
- Bat B - Pièce 2
- Bat B - Pièce 3
- Bat B - Pièce 4
- Bat B - Pièce 5
- Bat B - Pièce 6
- Bat B - Pièce 7
- Bat B - Pièce 8
- Bat B - Pièce 9
- Bat B - Toiture
- Bat B - Combles
- Bat A - Pièce 1
- Bat A - Pièce 2
- Bat A - Pièce 3
- Bat A - Pièce 4
- Bat A - Pièce 5
- Bat A - Pièce 6
- Bat A - Pièce 7
- Bat A - Toiture
- Bat C - Pce 1
- Bat C - Pce 2
- Bat C - Pce 3
- Bat C - Pce 4
- Bat C - Pce 5
- Bat C - Toiture

D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante

(1) : Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante

Localisation	Description du matériau(1)	Conclusion	Photo
Bat B - Pièce 1; Bat B - Pièce 2; Bat B - Pièce 3; Bat B - Pièce 4; Bat B - Pièce 5	Identifiant : M0007 Description : Joint chassis-vitrage(A)	Après analyse en laboratoire (P0007)	
Bat B - Toiture	Identifiant : M0014 Description : Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture(A)	Après analyse en laboratoire (P0014)	
Parties extérieures	Identifiant : M0020 Description : Plaque plane(A)	Après analyse en laboratoire (P0020)	
Bat A - Toiture	Identifiant : M0021 Description : Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture(A)	Après analyse en laboratoire (P0021)	

Localisation	Description du matériau[1]	Conclusion	Photo
Bat C - Toiture	Identifiant : M0029 Description : Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture(A)	Après analyse en laboratoire (P0029)	
Parties extérieures	Identifiant : M0032 Description : Conduit fibres-ciment(A)	Après analyse en laboratoire (P0032)	

D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

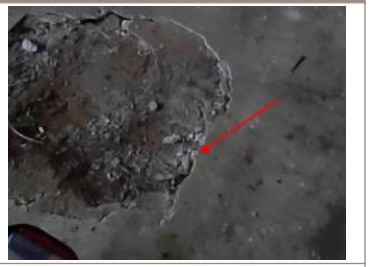
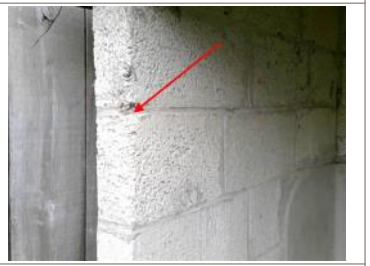
Localisation	Description du matériau	Photo
Bat B - Pièce 1	Identifiant : M0001 (P0001) Description : Colle + chape maigre	
Bat B - Pièce 1; Bat B - Pièce 2; Bat B - Pièce 3; Bat B - Pièce 4	Identifiant : M0002 (P0002) Description : Bande calicot de plaque de plâtre mural	
Bat B - Pièce 1; Bat B - Pièce 2; Bat B - Pièce 3; Bat B - Pièce 4; Bat B - Pièce 5; Bat B - Pièce 6; Bat B - Pièce 7; Bat B - Pièce 8	Identifiant : M0003 (P0003) Description : Faux plafonds	
Bat B - Pièce 1; Bat B - Pièce 2; Bat B - Pièce 3; Bat B - Pièce 4; Bat B - Pièce 5; Bat B - Pièce 6; Bat B - Pièce 7; Bat B - Pièce 8	Identifiant : M0004 (P0004) Description : Isolant type laine de verre + aluminium	

Localisation	Description du matériau	Photo
Bat B - Pièce 2; Bat B - Pièce 3	Identifiant : M0005 (P0005) Description : Colle + chape maigre	
Bat B - Pièce 4	Identifiant : M0006 (P0006) Description : Linoleum + colle + chape maigre	
Bat B - Pièce 4	Identifiant : M0008 (P0008) Description : Moquette + colle + ragréage	
Bat B - Pièce 4; Bat B - Pièce 5; Bat B - Pièce 6; Bat B - Pièce 7	Identifiant : M0009 (P0009) Description : Colle de carrelage de sol	

Localisation	Description du matériau	Photo
Bat B - Pièce 8	Identifiant : M0010 (P0010) Description : Mastic vitrier	
Parties extérieures	Identifiant : M0011 (P0011) Description : Chape maigre finition ciment	
Bat B - Toiture	Identifiant : M0012 (P0012) Description : Bardeaux bitume (''shingle'')	
Bat B - Toiture	Identifiant : M0013 (P0013) Description : Bande bitumineuse avec surcouche aluminium	

Localisation	Description du matériau	Photo
Bat A - Pièce 1; Bat A - Pièce 2; Bat A - Pièce 3; Bat A - Pièce 4; Bat A - Pièce 5; Bat A - Pièce 6	Identifiant : M0015 (P0015) Description : Chape maigre finition ciment	
Bat A - Pièce 1; Bat A - Pièce 2	Identifiant : M0016 (P0016) Description : Bande calicot de plaque de plâtre mural	
Bat A - Pièce 1; Bat A - Pièce 2	Identifiant : M0017 (P0017) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond	
Bat A - Pièce 2	Identifiant : M0018 (P0018) Description : Mastic vitrier	

Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0019 (P0019) Description : Mastic vitrier	
Bat A - Pièce 6	Identifiant : M0022 (P0022) Description : Plaque plane	
Bat A - Pièce 4	Identifiant : M0023 (P0023) Description : Linoleum + colle + ragréage	
Bat A - Pièce 4	Identifiant : M0024 (P0024) Description : Mastic vitrier	

Localisation	Description du matériau	Photo
Bat A - Pièce 6	Identifiant : M0025 (P0025) Description : Chape maigre finition ciment	
Bat A - Pièce 7	Identifiant : M0026 (P0026) Description : Enduit ciment joint de parpaing	
Bat C - Pce 2; Bat C - Pce 3; Bat C - Pce 4; Bat C - Pce 5	Identifiant : M0027 (P0027) Description : Enduit ciment peint mural	
Bat C - Pce 3	Identifiant : M0028 (P0028) Description : Enduit ciment mural	

Localisation	Description du matériau	Photo
Bat C - Pce 3; Bat C - Pce 4; Bat C - Pce 5	Identifiant : M0030 (P0030) Description : Chape maigre finition ciment	
Bat C - Pce 4; Bat C - Pce 5	Identifiant : M0031 (P0031) Description : Enduit ciment peint mural	
Bat A - Pièce 5	Identifiant : M0033 (P0033) Description : Joint chape maigre	
Bat A - Pièce 6	Identifiant : M0034 (P0034) Description : Manchons scotchs	

D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante

Localisation	Description du matériau
Néant	-

D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante

Localisation	Description du matériau	Justification de non prélèvement
Néant	-	-

D.6. Zones non visitées

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Justification
Néant	-	-

Fait à **LE TRONCHET**, le **04/10/2024**
Par : **COLLET Yann**



Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **I.Cert** - **Parc Edonia - Bâtiment G Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE**

E. Annexes au rapport

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012 :

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).
L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.
Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.
Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.
Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.
Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

E.1. Consignes générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.
Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.
La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.
Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.
Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante
Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation
L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.
En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.
Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.
De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.
Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du
1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.
Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.
Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.
Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.
Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.
Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets
Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.
Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie
Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.
A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets
Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.
Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.
Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante
Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

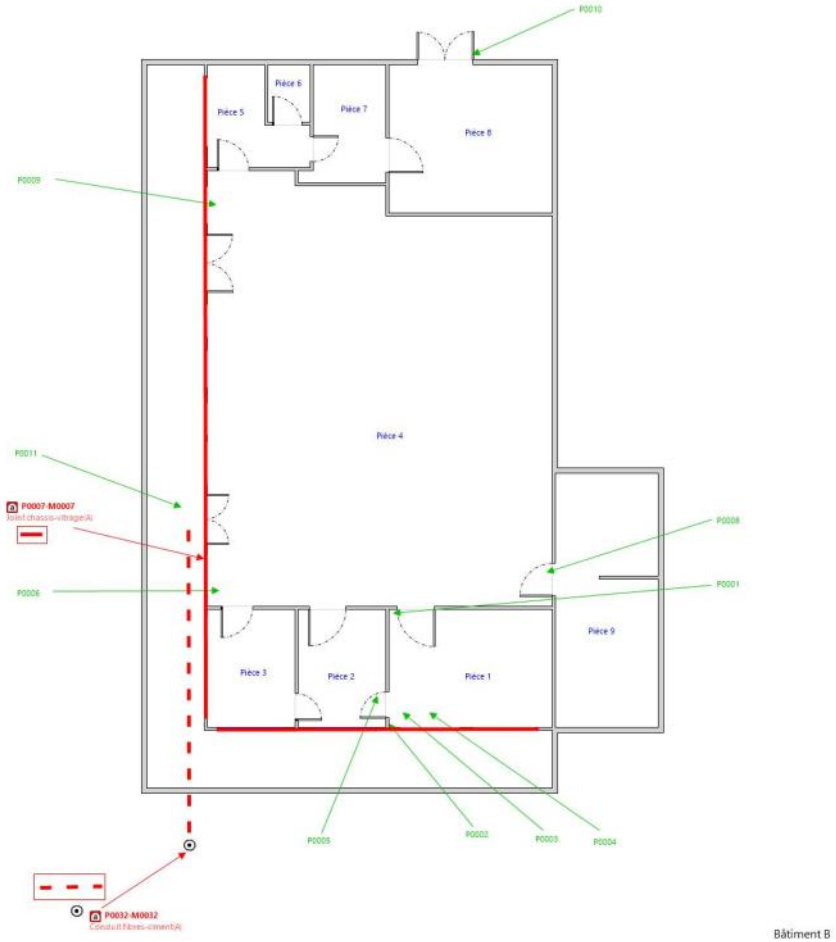
- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité
Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).
Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.
Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

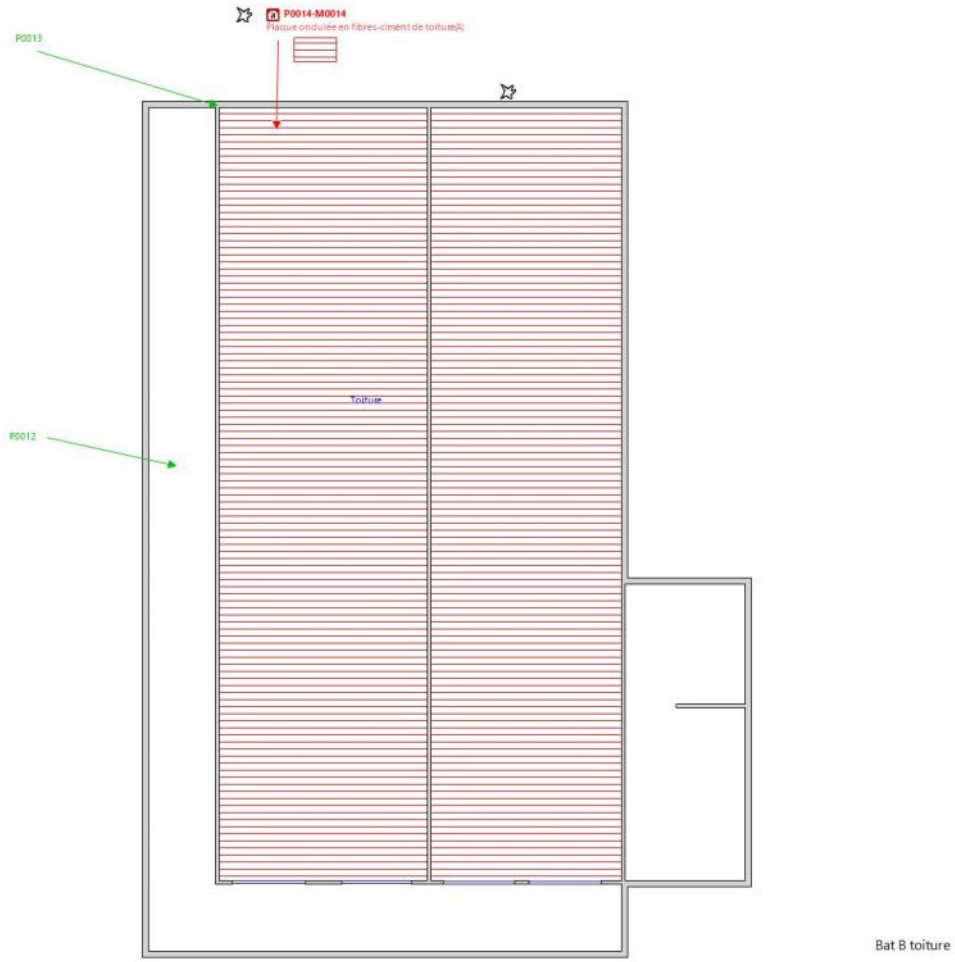
E.2. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements

Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement
P0001	Colle + chape maigre	Bat B - Pièce 1
P0002	Bande calicot de plaque de plâtre mural	Bat B - Pièce 1
P0003	Faux plafonds	Bat B - Pièce 1
P0004	Isolant type laine de verre + aluminium	Bat B - Pièce 1
P0005	Colle + chape maigre	Bat B - Pièce 2
P0006	Linoleum + colle + chape maigre	Bat B - Pièce 4
P0007	Joint chassis-vitrage(A)	Bat B - Pièce 4
P0008	Moquette + colle + ragréage	Bat B - Pièce 4
P0009	Colle de carrelage de sol	Bat B - Pièce 4
P0010	Mastic vitrier	Bat B - Pièce 8
P0011	Chape maigre finition ciment	Parties extérieures
P0012	Bardeaux bitume (''shingle'')	Bat B - Toiture
P0013	Bande bitumineuse avec surcouche aluminium	Bat B - Toiture
P0014	Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture(A)	Bat B - Toiture
P0015	Chape maigre finition ciment	Bat A - Pièce 6
P0016	Bande calicot de plaque de plâtre mural	Bat A - Pièce 1
P0017	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond	Bat A - Pièce 1
P0018	Mastic vitrier	Bat A - Pièce 2
P0019	Mastic vitrier	Parties extérieures
P0020	Plaque plane(A)	Parties extérieures
P0021	Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture(A)	Bat A - Toiture
P0022	Plaque plane	Bat A - Pièce 6
P0023	Linoleum + colle + ragréage	Bat A - Pièce 4
P0024	Mastic vitrier	Bat A - Pièce 4
P0025	Chape maigre finition ciment	Bat A - Pièce 6
P0026	Enduit ciment joint de parpaing	Bat A - Pièce 7
P0027	Enduit ciment peint mural	Bat C - Pce 3
P0028	Enduit ciment mural	Bat C - Pce 3
P0029	Plaque ondulée en fibres-ciment de toiture(A)	Bat C - Toiture
P0030	Chape maigre finition ciment	Bat C - Pce 3
P0031	Enduit ciment peint mural	Bat C - Pce 4
P0032	Conduit fibres-ciment(A)	Parties extérieures
P0033	Joint chape maigre	Bat A - Pièce 5
P0034	Manchons scotchs	Bat A - Pièce 6

E.3. Planches de repérage



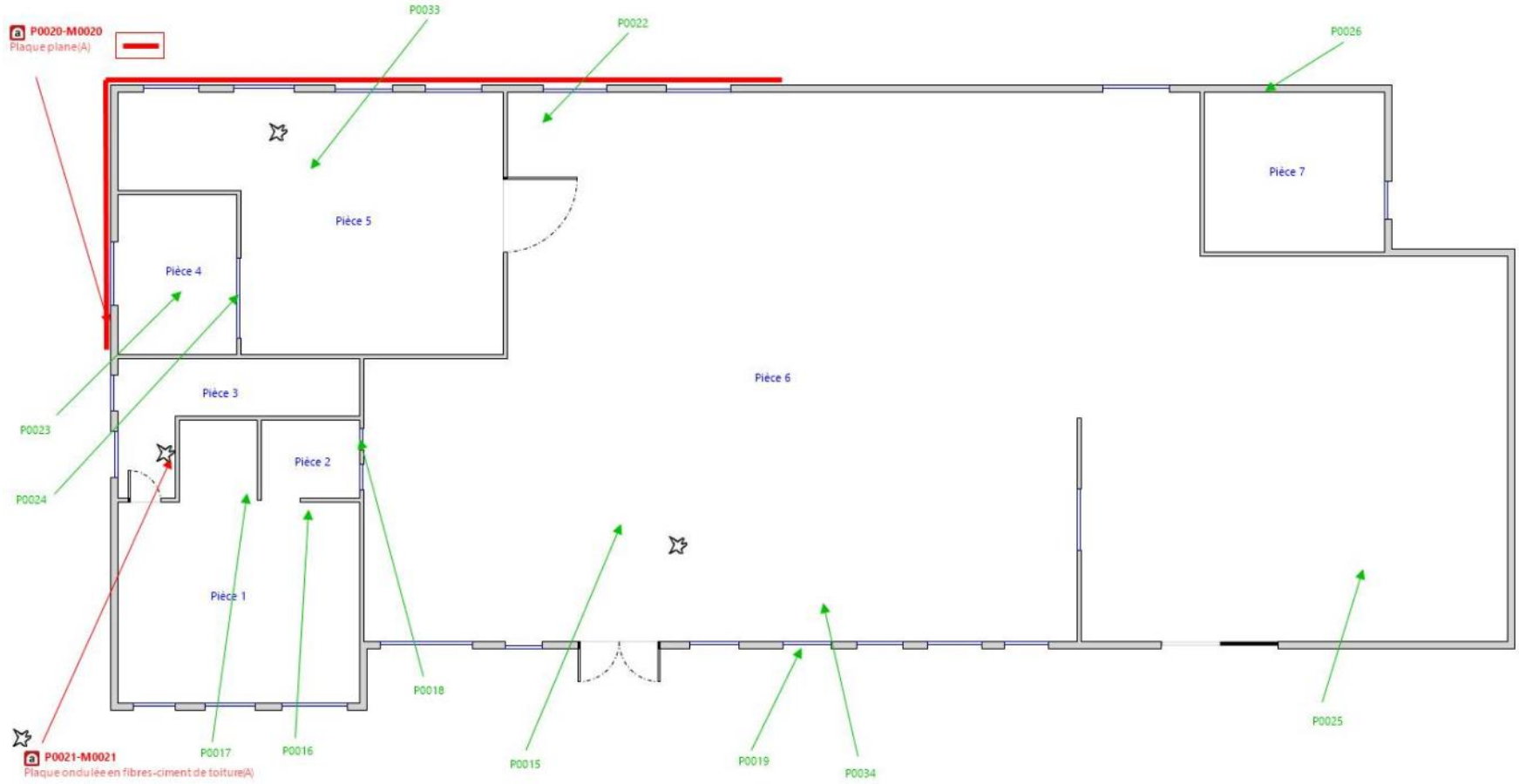
Annexe au rapport : **EPFBR_202101397_01**				Croquis 1 / 7
Propriétaire : EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien : Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET	Etabli par : COLLET Yann Société : AED Groupe Le : 04/10/2024	Version : V02 du : 04/10/2024	PXXX - MXXX : Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant PXXX : Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse MXXX : Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



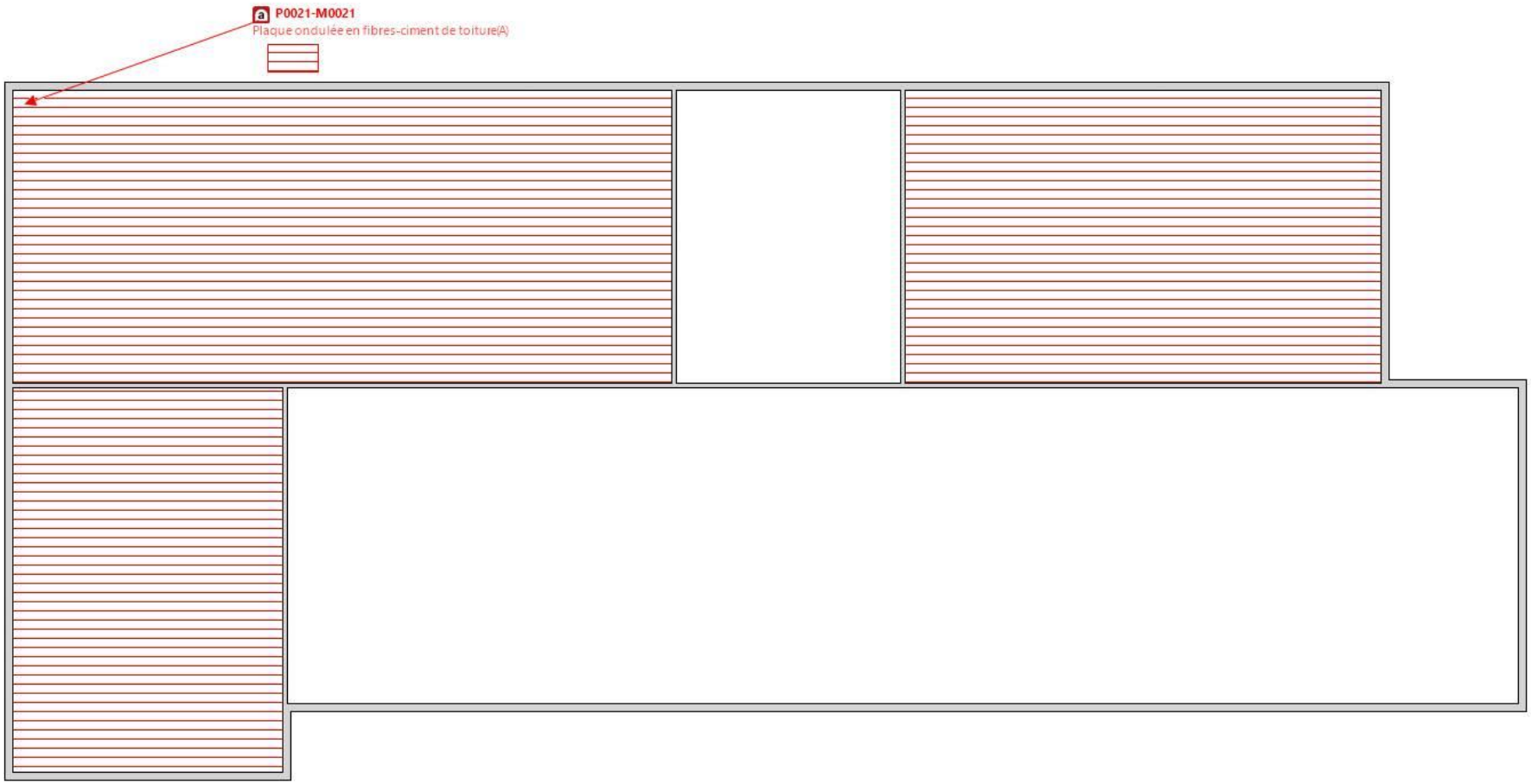
Annexe au rapport : **EPFBR_202101397_01** — Croquis 2 / 7

Propriétaire :	EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien :	Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET	Etabli par : Société : Le :	COLLET Yann AED Groupe 04/10/2024	Version : du :	V02 04/10/2024

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Annexe au rapport : **EPFBR_202101397_01**						Croquis 3 / 7	PXXX - MXXX : Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant	
Propriétaire :	EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien :	Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET	Etabli par : Société : Le :	COLLET Yann AED Groupe 04/10/2024	Version : du :	V02 04/10/2024	PXXX : Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse MXXX : Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)

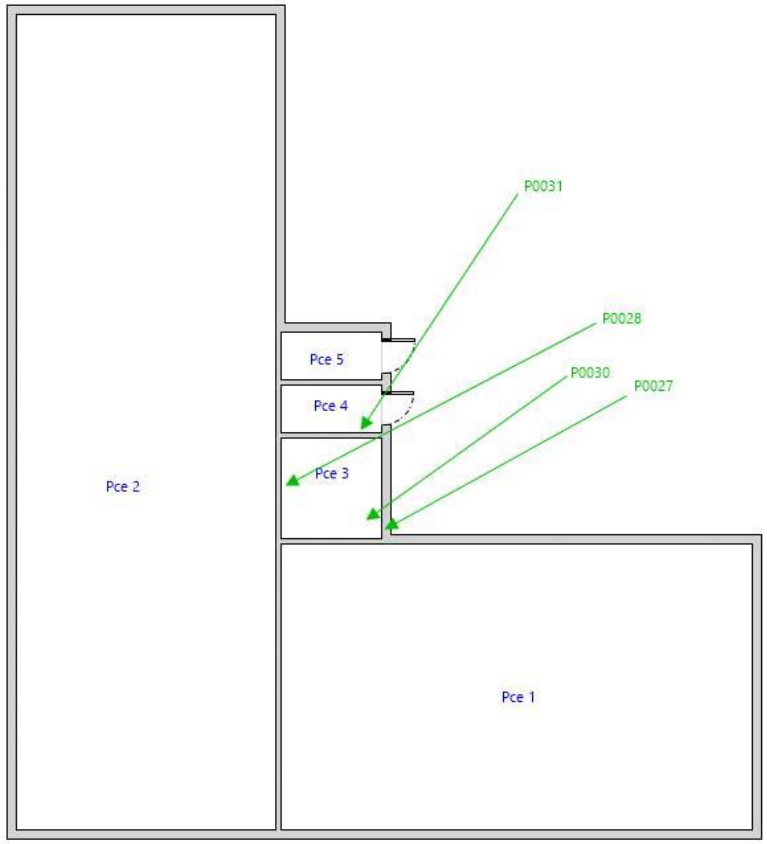


Bat A toiture

Annexe au rapport : **EPFBR_202101397_01** — Croquis 4 / 7

Propriétaire :	EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien :	Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET	Etabli par : Société : Le :	COLLET Yann AED Groupe 04/10/2024	Version : du :	V02 04/10/2024

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)

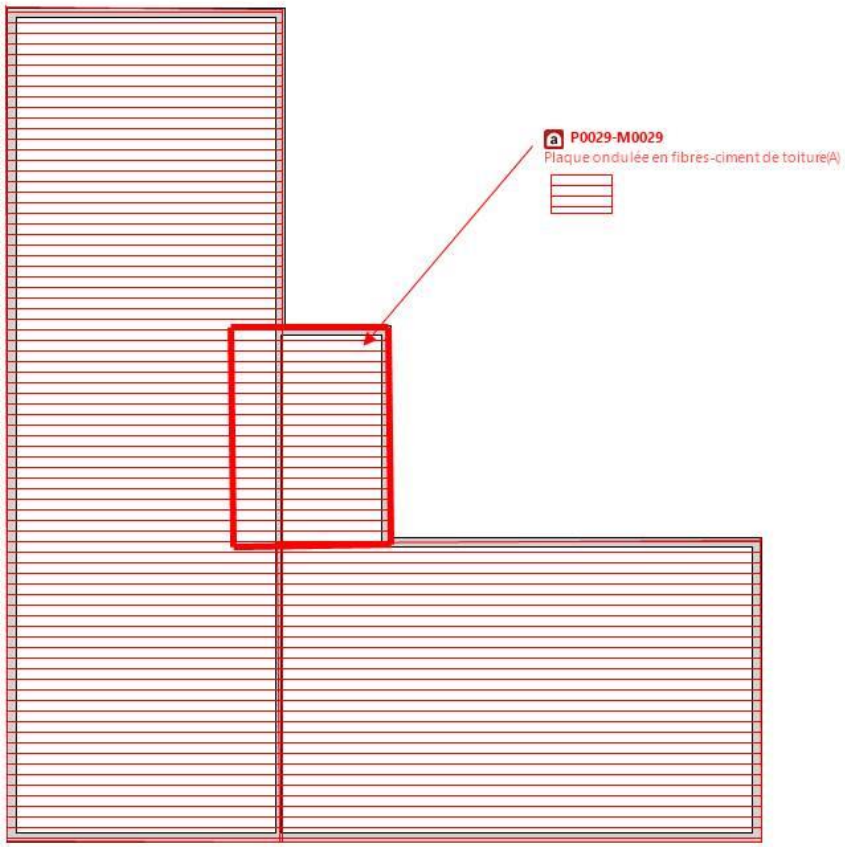


Bâtiment C

Annexe au rapport : **EPFBR_202101397_01** — Croquis 5 / 7

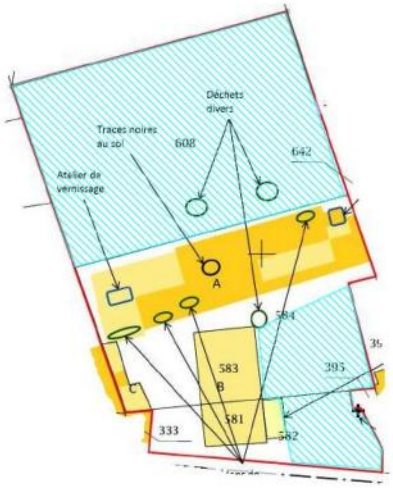
Propriétaire :	EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien :	Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET	Etabli par : Société : Le :	COLLET Yann AED Groupe 04/10/2024	Version : du :	V02 04/10/2024

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Bat C toitures

Annexe au rapport : **EPFBR_202101397_01**				Croquis 6 / 7	PXXX - MXXX : Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
Propriétaire : EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien : Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET	Etabli par : COLLET Yann Société : AED Groupe Le : 04/10/2024		Version : V02 du : 04/10/2024	PXXX : Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse MXXX : Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Annexe au rapport : **EPFBR_202101397_01** — Croquis 7 / 7

Propriétaire :	EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien :	Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET	Etabli par : Société : Le :	COLLET Yann AED Groupe 04/10/2024	Version : du :	V02 04/10/2024

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)

E.4. Résultats d'analyses

7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tel : 0230821209
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0722-3876 EN DATE DU 24/01/2022

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : AED EXPERTISES - BRETAGNE 19 RUE DE DINAN 35730 PLEURTUIT	Réf. Commande ITGA : IT0722-3876 Réf. Commande Client : EPFBR_202101397_01_2022_01_19_1853_1847

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 20/01/2022

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET Réf échantillon client : P0001 - Colle + chape maigre - Bat B - Piece 1		Réf échantillon ITGA : IT382201-3799 Description ITGA : Colle polymère jaune / Matériau gris	
Colle polymère jaune non séparable + Matériau gris non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET Réf échantillon client : P0002 - Bande calicot de plaque de platre mural - Bat B - Piece 1		Réf échantillon ITGA : IT382201-3800 Description ITGA : Peinture / Papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
Peinture non séparable + Papier non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0722-3876 EN DATE DU 24/01/2022

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3801	
Réf échantillon client : P0003 - Faux plafonds - Bat B - Piece 1		Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux beige avec poussières	
Enduit blanc	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY
Matériau fibreux beige avec poussières	MOLP + META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 6 Nombre de supports d'analyse : 10	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : SPF
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3802	
Réf échantillon client : P0004 - Isolant type laine de verre + aluminium - Bat B - Piece 1		Description ITGA : Carton avec aluminium / Matériau fibreux jaune avec poussières	
Carton avec aluminium non séparable + Matériau fibreux jaune avec poussières	MOLP + META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3803	
Réf échantillon client : P0005 - Colle + chape maigre - Bat B - Piece 2		Description ITGA : Colle polymère jaune / Matériau gris	
Colle polymère jaune non séparable + Matériau gris non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3804	
Réf échantillon client : P0006 - Linoleum + colle + chape maigre - Bat B - Piece 4		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris	
Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3805	
Réf échantillon client : P0007 - Joint chassis-vitrage - Bat B - Piece 4		Description ITGA : Peinture / Matériau mou gris	
Peinture non séparable + Matériau mou gris non séparable	META (B) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3806	
Réf échantillon client : P0008 - Moquette + colle + ragreage - Bat B - Piece 4		Description ITGA : Moquette grise / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Matériau blanc	
Moquette grise + Colle polymère jaune non séparable	META (B) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Ragréage gris non séparable + Matériau blanc	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0722-3876 EN DATE DU 24/01/2022

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3807	
Réf échantillon client : P0009 - Colle de carrelage de sol - Bat B - Piece 4		Description ITGA : Carrelage / Colle grise avec poussières	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle grise avec poussières	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3808	
Réf échantillon client : P0010 - Mastic vitrier - Bat B - Piece 8		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact beige non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3809	
Réf échantillon client : P0011 - Chape maigre finition ciment - Parties exterieures		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3810	
Réf échantillon client : P0012 - Bardeaux bitume ("shingle") - Bat B - Toiture		Description ITGA : Matériau bitumineux noir avec aluminium	
▸ Matériau bitumineux noir avec aluminium	META (B) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3811	
Réf échantillon client : P0013 - Bande bitumineuse avec surcouche aluminium - Bat B - Toiture		Description ITGA : Matériau bitumineux noir avec aluminium	
▸ Matériau bitumineux noir avec aluminium	META (B) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3812	
Réf échantillon client : P0014 - Plaque ondulee en fibres-ciment de toiture - Bat B - Toiture		Description ITGA : Fibrociment gris avec fibres visibles	
▸ Fibrociment gris avec fibres visibles	MOLP le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : AKR
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3813	
Réf échantillon client : P0015 - Chape maigre finition ciment - Bat A - Piece 6		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3814	
Réf échantillon client : P0016 - Bande calicot de plaque de platre mural - Bat A - Piece 1		Description ITGA : Peinture / Papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
Peinture non séparable + Papier non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3815	
Réf échantillon client : P0017 - Platre de bande calicot de plaque de platre de plafond - Bat A - Piece 1		Description ITGA : Papier / Peinture / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
Papier non séparable + Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3816	
Réf échantillon client : P0018 - Mastic vitrier - Bat A - Piece 2		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
Peinture non séparable + Matériau compact beige non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3817	
Réf échantillon client : P0019 - Mastic vitrier - Parties exterieures		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
Peinture non séparable + Matériau compact beige non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3818	
Réf échantillon client : P0020 - Plaque plane - Parties exterieures		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris avec fibres visibles	
Peinture non séparable + Matériau compact gris avec fibres visibles	MOLP le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : AKR (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3819	
Réf échantillon client : P0021 - Plaque ondulee en fibres-ciment de toiture - Bat A - Toiture		Description ITGA : Fibrociment gris avec fibres visibles	
Fibrociment gris avec fibres visibles	MOLP le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : AKR
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3820	
Réf échantillon client : P0022 - Plaque plane - Bat A - Piece 6		Description ITGA : Peinture / Bois aggloméré	
Peinture non séparable + Bois aggloméré	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3821	
Réf échantillon client : P0023 - Linoleum + colle + ragreage - Bat A - Piece 4		Description ITGA : Revêtement souple gris avec couche fibreuse / Colle polymère jaune	
▸ Revêtement souple gris avec couche fibreuse + Colle polymère jaune non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3822	
Réf échantillon client : P0024 - Mastic vitrier - Bat A - Piece 4		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact beige non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3823	
Réf échantillon client : P0025 - Chape maigre finition ciment - Bat A - Piece 6		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3824	
Réf échantillon client : P0026 - Enduit ciment joint de parpaing - Bat A - Piece 7		Description ITGA : Enduit compact gris	
▸ Enduit compact gris	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (2)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3825	
Réf échantillon client : P0027 - Enduit ciment peint mural - Bat C - Pce 3		Description ITGA : Enduit compact gris	
▸ Enduit compact gris	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (2)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3827	
Réf échantillon client : P0029 - Plaque ondulee en fibres-ciment de toiture - Bat C - Toiture		Description ITGA : Mousse végétale / Fibrociment gris avec fibres visibles	
Mousse végétale	---	Non analysé	
▸ Fibrociment gris avec fibres visibles	MOLP le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : AKR
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3828	
Réf échantillon client : P0030 - Chape maigre finition ciment - Bat C - Pce 3		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

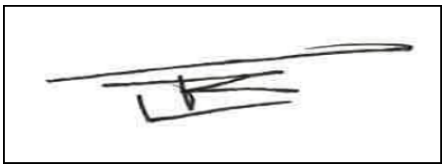
RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0722-3876 EN DATE DU 24/01/2022

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3829	
Réf échantillon client : P0031 - Enduit ciment peint mural - Bat C - Pce 4		Description ITGA : Enduit compact gris	
Enduit compact gris	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.
Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Felix ROUSTAN Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tel : 0230821209
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0722-3876/m1 EN DATE DU 25/01/2022

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Ce rapport annule et remplace le rapport IT0722-3876 émis précédemment qui doit être détruit. Toute utilisation de la version précédente et de ses éventuelles reproductions engage la responsabilité du destinataire du rapport. Les modifications sont identifiées par un trait dans la marge.

Client : AED EXPERTISES - BRETAGNE 19 RUE DE DINAN 35730 PLEURTUIT	Réf. Commande ITGA : IT0722-3876 Réf. Commande Client : EPFBR_202101397_01_2022_01_19_1853_1847

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 20/01/2022

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

ou

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Légende : M Résultat modifié depuis la version précédente N Résultat ajouté depuis la version précédente

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET Réf échantillon client : P0001 - Colle + chape maigre - Bat B - Piece 1		Réf échantillon ITGA : IT382201-3799 Description ITGA : Colle polymère jaune / Matériau gris	
Colle polymère jaune non séparable + Matériau gris non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET Réf échantillon client : P0002 - Bande calicot de plaque de platre mural - Bat B - Piece 1		Réf échantillon ITGA : IT382201-3800 Description ITGA : Peinture / Papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
Peinture non séparable + Papier non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3801	
Réf échantillon client : P0003 - Faux plafonds - Bat B - Piece 1		Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux beige avec poussières	
▸ Enduit blanc	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY
▸ Matériau fibreux beige avec poussières	MOLP + META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 6 Nombre de supports d'analyse : 10	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : SPF
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3802	
Réf échantillon client : P0004 - Isolant type laine de verre + aluminium - Bat B - Piece 1		Description ITGA : Carton avec aluminium / Matériau fibreux jaune avec poussières	
▸ Carton avec aluminium non séparable + Matériau fibreux jaune avec poussières	MOLP + META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3803	
Réf échantillon client : P0005 - Colle + chape maigre - Bat B - Piece 2		Description ITGA : Colle polymère jaune / Matériau gris	
▸ Colle polymère jaune non séparable + Matériau gris non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3804	
Réf échantillon client : P0006 - Linoleum + colle + chape maigre - Bat B - Piece 4		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris	
▸ Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3805	
Réf échantillon client : P0007 - Joint chassis-vitrage - Bat B - Piece 4		Description ITGA : Peinture / Matériau mou gris	
▸ Peinture non séparable + Matériau mou gris non séparable	META (B) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3806	
Réf échantillon client : P0008 - Moquette + colle + ragreage - Bat B - Piece 4		Description ITGA : Moquette grise / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Matériau blanc	
▸ Moquette grise + Colle polymère jaune non séparable	META (B) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
▸ Ragréage gris non séparable + Matériau blanc	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3807	
Réf échantillon client : P0009 - Colle de carrelage de sol - Bat B - Piece 4		Description ITGA : Carrelage / Colle grise avec poussières	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle grise avec poussières	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3808	
Réf échantillon client : P0010 - Mastic vitrier - Bat B - Piece 8		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact beige non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3809	
Réf échantillon client : P0011 - Chape maigre finition ciment - Parties exterieures		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3810	
Réf échantillon client : P0012 - Bardeaux bitume ("shingle") - Bat B - Toiture		Description ITGA : Matériau bitumineux noir avec aluminium	
▸ Matériau bitumineux noir avec aluminium	META (B) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3811	
Réf échantillon client : P0013 - Bande bitumineuse avec surcouche aluminium - Bat B - Toiture		Description ITGA : Matériau bitumineux noir avec aluminium	
▸ Matériau bitumineux noir avec aluminium	META (B) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3812	
Réf échantillon client : P0014 - Plaque ondulee en fibres-ciment de toiture - Bat B - Toiture		Description ITGA : Fibrociment gris avec fibres visibles	
▸ Fibrociment gris avec fibres visibles	MOLP le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : AKR
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3813	
Réf échantillon client : P0015 - Chape maigre finition ciment - Bat A - Piece 6		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3814	
Réf échantillon client : P0016 - Bande calicot de plaque de platre mural - Bat A - Piece 1		Description ITGA : Peinture / Papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
Peinture non séparable + Papier non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3815	
Réf échantillon client : P0017 - Platre de bande calicot de plaque de platre de plafond - Bat A - Piece 1		Description ITGA : Papier / Peinture / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
Papier non séparable + Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3816	
Réf échantillon client : P0018 - Mastic vitrier - Bat A - Piece 2		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
Peinture non séparable + Matériau compact beige non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3817	
Réf échantillon client : P0019 - Mastic vitrier - Parties exterieures		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
Peinture non séparable + Matériau compact beige non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3818	
Réf échantillon client : P0020 - Plaque plane - Parties exterieures		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris avec fibres visibles	
Peinture non séparable + Matériau compact gris avec fibres visibles	MOLP le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : AKR (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3819	
Réf échantillon client : P0021 - Plaque ondulee en fibres-ciment de toiture - Bat A - Toiture		Description ITGA : Fibrociment gris avec fibres visibles	
Fibrociment gris avec fibres visibles	MOLP le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : AKR
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3820	
Réf échantillon client : P0022 - Plaque plane - Bat A - Piece 6		Description ITGA : Peinture / Bois aggloméré	
Peinture non séparable + Bois aggloméré	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3821	
Réf échantillon client : P0023 - Linoleum + colle + ragreage - Bat A - Piece 4		Description ITGA : Revêtement souple gris avec couche fibreuse / Colle polymère jaune	
Revêtement souple gris avec couche fibreuse + Colle polymère jaune non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3822	
Réf échantillon client : P0024 - Mastic vitrier - Bat A - Piece 4		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
Peinture non séparable + Matériau compact beige non séparable	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (3)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3823	
Réf échantillon client : P0025 - Chape maigre finition ciment - Bat A - Piece 6		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3824	
Réf échantillon client : P0026 - Enduit ciment joint de parpaing - Bat A - Piece 7		Description ITGA : Enduit compact gris	
Enduit compact gris	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (2)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3825	
Réf échantillon client : P0027 - Enduit ciment peint mural - Bat C - Pce 3		Description ITGA : Enduit compact gris	
Enduit compact gris	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (2)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3826	
Réf échantillon client : P0028 - Enduit ciment mural - Bat C - Pce 3		Description ITGA : Enduit compact gris	
N Enduit compact gris	META (A) le 25/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (2)
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3827	
Réf échantillon client : P0029 - Plaque ondulee en fibres-ciment de toiture - Bat C - Toiture		Description ITGA : Mousse végétale / Fibrociment gris avec fibres visibles	
Mousse végétale	---	Non analysé	
Fibrociment gris avec fibres visibles	MOLP le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : AKR

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0722-3876/m1 EN DATE DU 25/01/2022

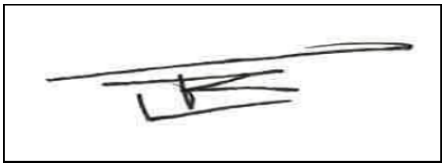
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3828	
Réf échantillon client : P0030 - Chape maigre finition ciment - Bat C - Pce 3		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET		Réf échantillon ITGA : IT382201-3829	
Réf échantillon client : P0031 - Enduit ciment peint mural - Bat C - Pce 4		Description ITGA : Enduit compact gris	
Enduit compact gris	META (A) le 24/01/2022 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MMY (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Felix ROUSTAN Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-45037 EN DATE DU 03/10/2024

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client :	AED GROUPE - BRETAGNE & PAYS DE LA LOIRE 310 Rue de Fougères 35700 Rennes	Réf. Commande ITGA :	IT0724-45037
		Réf. Commande Client :	EPFBR_202101397_01_2024_09_30_1040_5148

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 01/10/2024

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

ou
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET Réf échantillon client : P0032 - Conduit fibres-ciment - Parties exterieures		Réf échantillon ITGA : IT072410-312 Description ITGA : Fibrociment gris avec fibres visibles avec poussières	
Fibrociment gris avec fibres visibles avec poussières	MOLP le 03/10/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile - Crocidolite	Analyste : MKP
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET Réf échantillon client : P0033 - Joint chape maigre - Bat A - Piece 5		Réf échantillon ITGA : IT072410-313 Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 03/10/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RLP
Réf dossier client : EPFBR_202101397_01 - Les Grands Bois 35540 LE TRONCHET Réf échantillon client : P0034 - Manchons scotchs - Bat A - Piece 6		Réf échantillon ITGA : IT072410-314 Description ITGA : Papier avec poussières	
Papier avec poussières	MOLP + META (A) le 03/10/2024 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : LDA

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-45037 EN DATE DU **03/10/2024**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Ronan LE PENNEC Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

CERTIFIE

abcidia CERTIFICATION

opérateur de diagnostics immobiliers

La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

COLLET Yann

sous le numéro 18-1262

Cette certification concerne la spécialité de diagnostics immobiliers suivante :

☑ **CREP** Prise d'effet : 25/09/2023 Validité : 24/09/2030

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

18-1262 - v4 - 26/09/2023

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés

ABCIDIA CERTIFICATION

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES

Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

Certificat de compétences
Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 5542 Version 001

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur COLLET Yann

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention** Date d'effet : 23/12/2019 - Date d'expiration : 22/12/2024
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 23/12/2019 - Date d'expiration : 22/12/2024

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 08/01/2020.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification – Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification – Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert Institut de Certification

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0522 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

Votre Assurance

- RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

SAS AED GROUPE
4 AVENUE GRAHAM BELL
33700 MERIGNAC FR

AGENT

EI- DE LA CHAPELLE, STONESTREET
18 GALERIE MARCHANDE
33370 TRESSES
Tél : 0557341313
Fax : 05 57 34 06 62
Email : AGENCE.LCSTRESSES@AXA.FR
Portefeuille : 0033074244

Vos références :

Contrat n° 7627751904
Client n° 3425563404

AXA France IARD, atteste que :

SAS AED GROUPE
4 AVENUE GRAHAM BELL
33700 MERIGNAC

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 7627751904** ayant pris effet le **01/07/2024** et garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber, tant pour son compte, que pour celui de ses assurés additionnels :

AED EXPERTISES
4 AVENUE GRAHAM BELL
33700 MERIGNAC

AED EXPERTISE CENTRE AUVERGNE
1 ALLEE ALAN TURING
63170 AUBIERE

AED SERVICES
4 AV GRAHAM BELL
33700 MERIGNAC

Pour l'ensemble des activités suivantes :

CONSTATS ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE (DDT)

Etablissement des documents figurant dans la liste ci-après et exigés respectivement :

1/ **En cas de vente** d'un bien immobilier au titre de la constitution du dossier technique, et visés aux 1° à 7° de l'article L 271- 4 du Code de la Construction et de l'Habitation :

1D052620240704

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2**/ En cas de location** de bâtiments à usage principal d'habitation et de livraison de bâtiments neufs au titre de la constitution du dossier de diagnostic technique visé à l'article 3-3 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée

- Le constat de risque d'exposition au **plomb** prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'**amiante** prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
- L'état relatif à la présence de **termites** dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de **gaz** prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état des **risques naturels, miniers et technologiques** prévu à l'article L125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article
- Le diagnostic de performance énergétique **(DPE)** prévu à l'article L. 134-1 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure d'**électricité** prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'information sur la présence d'un risque de **mérule** prévu à l'article L133-9 du code de la Construction et de l'habitation

AUTRES PRESTATIONS

- Mesurages Loi Carrez et Loi Boutin
- Diagnostics de conformité aux normes de surface et d'habitabilité – prêt à taux zéro (PTZ)
- Etats de conformité de la sécurité des piscines
- Etats des lieux locatifs « Loi SCELLIER »
- Diagnostics radon
- Diagnostics relatifs à la présence d'insectes xylophages (autres que termites) et champignons lignivores
- Diagnostics réglementaires d'accessibilité handicapés
- Etat des installations d'assainissement non collectif
- Contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif
- Rédaction des règlements de copropriété dont l'état descriptif de division (EDD)
- Calcul des tantièmes
- Contrôle de la sécurité de l'installation électrique
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition des bâtiments
- Diagnostic technique global (DTG)
- Recherche de fibres céramiques réfractaires (FCR)

DIAGNOSTICS ET RECHERCHE D'AMIANTE.

Repérages prévus aux articles R1334-20, R 1334-21 R 1334-22 du Code de la Santé publique,.
Evaluation périodique de l'état de conservation des matériaux prévue à l'article R 1334-27 du Code de la Santé publique.

Examens visuels prévus à l'article R 1334-29-3 du Code de la Santé publique.
Mesure d'empoussièrement prévue à l'article R 1334-25 du Code de la Santé publique.
Dossier Amiante des Parties Privatives (DAPP) prévu à l'article R 1334-29-4 du Code de la Santé publique

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS
DIAGNOSTICS PRODUITS - EQUIPEMENTS - MATERIAUX - DECHETS (PEMD)

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/07/2024** au **01/07/2025** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

NATURE DES GARANTIES	**LIMITES DES GARANTIES**	**FRANCHISES** par sinistre
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	**10 000 000** € **par année** d'assurance	
Dont : • **Dommages corporels**	**10 000 000** € **par année** d'assurance	**NEANT**
• **Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus**	**2 000 000** € **par année** d'assurance	**450** €
• **Dommages immatériels non consécutifs**	**150 000** € par année d'assurance	**10 %** **Mini : 400** € **Maxi : 2.500 €**
• **Dommages aux biens confiés**	**150 000** € par sinistre	
Autres garanties :		
Faute inexcusable (dommages corporels) (Article 3.1 des conditions générales)	**2 000 000 €** par année d'assurance dont **1 000 000** € par sinistre	**380** €
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	**1 500 000** € par année d'assurance dont **1 500 000** € par sinistre	**3 200** €
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) **:**		
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :	**1.000.000** € par année d'assurance	**400** €
Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	**100.000** € par année d'assurance	**400** €
Défense (Article 4 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu	Selon la franchise de la garantie mise en jeu
Recours (Article 4 des conditions générales)	**20.000** € par litige	Seuil d'intervention : **380** €

Fait à TRESSES le 4 juillet 2024
Pour la société :

